

Un gymnase dans chaque canton

Pourvoir tous les cantons sans collège d'un gymnase. Tel est l'objectif que s'est fixé le Conseil Général afin de permettre à tous les enfants des écoles primaires et maternelles du département d'avoir accès au sport, et aux associations sportives de bénéficier d'un lieu de pratique.



Le gymnase de Cerisiers en chantier

Le programme concerne treize constructions réparties en trois groupes. Les travaux du groupe 1, confiés à l'architecte Didier Gallard de Paris et Chablis, ont commencé à l'automne 2006. Le chantier de Cerisiers a ouvert la marche en septembre. Le gros œuvre y est terminé, la charpente et la couverture sont posées et l'habillage des murs est en cours. À Flogny-la-Chapelle et l'Isle-sur-Serein, le gros œuvre se termine et les travaux de charpente et de couverture se poursuivent.

La construction de ces gymnases est entièrement financée par le Conseil Général ; soit entre 1,55 et 1,65 millions d'euros TTC par équipement comprenant les travaux, la maîtrise d'œuvre, les frais d'études divers et les frais de raccordement aux réseaux publics. L'équipement répond aux normes acoustiques, d'isolation et aux normes en vigueur pour les ERP (établissements recevant du public). D'une surface d'environ 1 100 m², il comprend une grande salle de 38 m x 20 m pourvue de deux locaux de rangement de matériel, d'un

vestiaire femmes, d'un vestiaire hommes, de sanitaires, d'un local arbitres ou pour les professeurs et d'un hall d'accueil avec aménagement d'un bar en option. Espaces verts, voie de circulation de proximité et places de parking (une dizaine) compris, la superficie de la parcelle nécessaire pour la construction est de 3 000 m².

Une salle polyvalente en option

« Les maires, communautés de communes ou syndicats à vocation unique peuvent ajouter une salle polyvalente de 17 m x 17 m, dotée de deux locaux de rangement, pour une surface totale de 349 m², indiquent Gilles Héluin et Magloire Siopathis, respectivement chef du service Bâtiments et directeur général des services adjoint du Conseil Général. Cette salle, dont l'estimation des travaux varie entre 340 000 et 370 000 euros HT selon la nature du sol et le site, bénéficie d'une subvention de 30 % du Département et d'une subvention équivalente de la dotation globale d'équipement (État), ce qui signifie qu'il reste 40 % à charge. » Flogny-la-Chapelle et l'Isle-sur-Serein ont opté pour cette salle. Le

décali de construction des gymnases étant estimé à douze mois, les équipements de Cerisiers, de Flogny-la-Chapelle et de l'Isle-sur-Serein devraient être livrés en fin d'année. Le groupe 2 concerne les cantons de Coulanges-sur-Yonne, Guillon, Ligny-le-Châtel, Quarré-les-Tombes et Sergines. L'architecte retenu, le cabinet Bette à Auxerre, présente actuellement les avant-projets sommaires. « En juillet sera proposé l'avant-projet définitif et nous lancerons, pour les premiers dossiers prêts, l'appel d'offres pour les travaux au cours du quatrième trimestre, précise Gilles Héluin. Soit un lancement de travaux échelonné à partir du début de l'année 2008. »

À ce jour, Quarré-les-Tombes a demandé une étude supplémentaire de faisabilité pour une chaufferie bois et Ligny-le-Châtel a retenu la salle polyvalente. Quant aux cantons du groupe 3, Coulanges-la-Vineuse, Cruzy-le-Châtel, Saint-Julien-du-Sault et Seignelay, ils feront l'objet d'une troisième vague de constructions.